

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 26 JUIN 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Frédérique CORCORAL par Mme Cécile HELLE
M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
Mme Annick WALDER par M. Christian ROCCI
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Laurence ABEL RODET
Mme Kamila BOUHASSANE



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

1

ACTION CULTURELLE : Avignon Musées : Petit Palais - Louvre en Avignon, mise en œuvre du partenariat, grandes orientations du Projet Scientifique et Culturel et des interventions bâtementaires nécessaires.

Mme HELLE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Le musée du Petit Palais accueille le dépôt de peintures du musée du Louvre le plus important et le plus exceptionnel présent en région, en présentant une importante collection de primitifs italiens.

Les liens qui unissent le musée du Petit Palais et le musée du Louvre sont anciens et profonds, incarnés par l'exceptionnel dépôt Campana consenti par le Département des Peintures depuis 1976. Premier exemple précoce et emblématique de décentralisation de l'État en matière culturelle, le Petit Palais constitue une réussite muséographique incontestable et une victoire symbolique en matière de partage, en région, de chefs-d'œuvre présents dans les collections nationales.

Dans la perspective des célébrations d'*Avignon Terre de culture 2025* et des cinquante ans du musée du Petit Palais en 2026, la Ville d'Avignon et le musée du Louvre ont souhaité renforcer la visibilité et l'attractivité du musée du Petit Palais afin de mieux faire connaître ses collections.

Dans ce contexte, la Ville et le Louvre ont décidé d'intensifier leur collaboration historique en l'inscrivant dans un partenariat exceptionnel et inédit pour le musée du Louvre.

En 2024, a été signée une convention-cadre signée entre le Maire d'Avignon et Laurence Des Cars, Présidente-Directrice du Musée du Louvre, destinée à renforcer cette collaboration et à l'inscrire dans un partenariat inédit pour les deux parties. En effet, le musée du Petit Palais abrite depuis 1976 le plus important dépôt de peintures du Musée du Louvre en région, une exceptionnelle collection de peintures de primitifs italiens, et donne à comprendre sa relation avec la production artistique du foyer avignonnais, notamment lors de la présence papale.

Les axes principaux de cette coopération visent à améliorer l'expérience visiteurs et à rehausser la qualité muséale et scientifique du Musée du Petit Palais. Ils portent notamment sur le partenariat scientifique afin d'accompagner les projets de développement du musée du Petit Palais, la création d'une nouvelle identité visuelle entre le musée du Louvre et le musée du Petit Palais, l'organisation d'expositions communes permettant une plus grande convergence de programmation culturelle, la collaboration en matière de médiation et de développement des ainsi que dans le domaine de la recherche, enfin l'organisation de conférences et de colloques.

Depuis son lancement, ce partenariat a trouvé sa concrétisation par :

- Le prêt exceptionnel du tableau « la dérision du Christ » de Cimabue, classé trésor national, qui est proposé aux avignonnais et aux touristes en accès libre et gratuit au Musée du Petit Palais Louvre en Avignon jusqu'au 19 octobre dans le cadre de l'exposition « Cimabue ouvre la voie ».
- Une nouvelle identité graphique créée pour le Musée du Petit Palais-Louvre en Avignon

Une nouvelle étape sera franchie en 2026 avec la célébration, à travers une exposition exceptionnelle, du 50ème anniversaire du Musée qui nous permettra de rappeler qu'Avignon peut se prévaloir d'avoir fait l'objet de l'un des premiers actes de décentralisation en matière culturelle à travers le dépôt de la collection Campana par le Louvre en 1976 au Petit Palais.

Par ailleurs, à l'aune de cette ambition majeure, le musée du Petit Palais d'Avignon se doit de se doter d'un Projet Scientifique et Culturel (PSC), outil stratégique fondamental pour guider son évolution, mais également obligatoire en vertu de son statut de musée de France, au regard de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, article L. 442-11 et de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

S'appuyant sur une collection unique en France, notamment la collection Campana de primitifs italiens déposée par le musée du Louvre, le musée du Petit Palais réaffirme aujourd'hui son ambition de devenir un acteur culturel majeur, articulant recherche, conservation, transmission et attractivité touristique.

Cette nouvelle ambition artistique trouvera sa pleine mesure dans un vaste programme de restauration patrimoniale et de modernisation fonctionnelle dont il s'agit aujourd'hui d'approuver et de lancer la préféabilité des travaux, les consultations afférentes, accompagnées des demandes de subventions possibles en direction de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Ainsi, cette délibération cadre s'inscrit pleinement dans le partenariat renouvelé avec le Louvre visant à renforcer la mise en valeur et l'attractivité du Musée du Petit Palais - Louvre en Avignon. Elle comporte deux volets :

- Un volet muséal avec l'adoption des grandes lignes du programme scientifique et culturel ;
- Un volet bâtiminaire et patrimonial avec une programmation de travaux qui commenceront après les différentes études nécessaires, début 2027 pour une livraison prévue en 2029. Ces travaux proposeront une réorganisation profonde du parcours de visite et de l'expérience muséale par :
 - La création d'un nouvel accueil pour les visiteurs et d'une nouvelle boutique ;
 - La réappropriation de la cour intérieure de la livrée cardinalice qui accueille depuis toujours le Musée du Petit Palais, traitée comme une agora destinée à orienter les publics vers les différents espaces ;
 - L'aménagement d'une salle d'exposition temporaire située au rez-de-chaussée ;
 - La relocalisation en rez-de-chaussée des espaces de médiation et des ateliers pédagogiques afin d'en faciliter l'accès ;
 - La mise en accessibilité pour les PMR ;
 - Un parcours muséographique modernisé, accessible à tous et en totale résonnance avec la dimension patrimoniale de l'écrin qui l'accueille, notamment par la circulation recrée au niveau 1 comme au niveau 2, autour de la cour et par la réappropriation des vues sur le Palais des Papes et sur le grand paysage des Iles, du Rhône et de Villeneuve-lès-Avignon.

Ce programme très ambitieux dont le coût, en cours d'évaluation dans le cadre des études de faisabilité, pourrait avoisiner les 15 millions d'euros HT et faire l'objet de financements de nos partenaires notamment la collectivité régionale dans le cadre du **futur contrat de projet Etat/Région**.

I. L'ADN D'UN MUSÉE « AUX ORIGINES DE LA PEINTURE »

Le musée du Petit Palais est à un tournant stratégique de son histoire. Le projet de redéploiement du « musée du Petit Palais – Louvre en Avignon » propose une double dynamique : revenir aux fondements du projet initial France, porté par Michel Laclotte en 1976, tout en modernisant l'équipement, la muséographie et l'accueil du public pour en faire un musée du XXI^e siècle. Cela passe par la réaffirmation du concept fondateur : un musée dédié aux origines de la peinture occidentale, entre Italie et Provence, avec une vocation pédagogique et scientifique forte. Cette identité forte, fondée sur un partenariat historique avec le musée du Louvre, permet de distinguer clairement le musée dans le paysage culturel régional et national.

A. Un partenariat fondateur : le « Louvre en Avignon », laboratoire de la décentralisation culturelle

Le Petit Palais est né en 1976 d'un acte fondateur commun entre le Louvre et la Direction des Musées de France, porté par Michel Laclotte, autour du rassemblement des primitifs italiens de la collection Campana. Cette création marque la première concrétisation d'une politique de décentralisation culturelle ambitieuse : faire sortir les chefs-d'œuvre des musées nationaux pour les rapprocher des territoires. En 2024, ce partenariat historique a donc été renouvelé par une nouvelle convention entre le Louvre et la Ville d'Avignon. Cette alliance vise à renforcer la visibilité du musée, repenser son parcours muséographique, faciliter l'accès aux collections et inscrire le Petit Palais dans un réseau élargi de coopération scientifique, de prêts et d'expositions. Le renommage du musée en « musée du Petit Palais – Louvre en Avignon » s'inscrit dans cette dynamique, marquant à la fois un retour à ses origines et une projection vers l'avenir.

B. Un musée unique en France : raconter les origines de la peinture italienne

Le concept scientifique du musée s'articule autour du récit des origines de la peinture italienne qui met en lumière un moment charnière de l'histoire de l'art, la transition de la peinture monumentale à la peinture de chevalet, annonciatrice de la Renaissance. Le choix d'Avignon, ancienne cité des papes et carrefour artistique aux XIV^e et XV^e siècles, donne tout son sens à ce dépôt du Louvre, en lien avec le contexte historique local et la présence du Palais des Papes avec lequel le musée doit construire des synergies. Seul musée en France avec le Louvre à conserver une telle collection de peintures italiennes transcendant les questions régionalistes, le futur musée du Petit Palais devra donc s'inspirer de son projet initial : valoriser la peinture italienne du Trecento et du Quattrocento à travers la collection Campana, tout en tenant compte de son ancrage avignonnais. L'enjeu sera de mettre en valeur un discours profondément moderne, en valorisant un musée qui raconte ce récit de la jeunesse et de l'histoire de la peinture italienne avant l'unification de l'Italie, de l'émancipation de l'image orientale vers une humanisation et une conquête progressive de la nature et de l'espace avec l'avènement de la Renaissance.

C. Une muséographie singulière, unique en France

À son ouverture en 1976, le Petit Palais se définissait déjà comme un musée contemporain de peinture ancienne, grâce à une muséographie novatrice conçue par Alain Richard dans l'esprit du design italien des années 1970 (inspirée notamment de Carlo Scarpa), faisant du Petit Palais un musée « de son temps », en lien dès sa création avec une sensibilité contemporaine qui infuse à l'époque toute la ville d'Avignon.

Ce dispositif de distanciation entre contenu et contenant, épuré et sobre, favorise paradoxalement une proximité inédite avec les œuvres. Aujourd'hui encore, cette scénographie reste un témoignage précieux de l'histoire des musées, à la fois par sa qualité esthétique, son harmonie avec le bâtiment historique, et par sa capacité à mettre en valeur la collection. La rénovation du parcours, engagée avec l'appui scientifique du Louvre, doit préserver cette singularité tout en renforçant la médiation et l'accessibilité du musée pour tous les publics.

II. UNE APPROCHE MUSEOGRAPHIQUE RENOUVELEE

Le nouveau parcours du musée du Petit Palais vise à renouveler l'approche muséographique tout en préservant l'esprit original voulu par Michel Laclotte : un regard didactique sur l'évolution de la peinture italienne du Moyen Âge à la Renaissance. Cette peinture dite « primitive », souvent méconnue, exige un accompagnement du regard contemporain pour en révéler toute la richesse. Le nouveau parcours devra ainsi répondre à une double exigence : moderniser la présentation tout en conservant la sobriété muséographique qui fait l'identité du lieu.

A. Orientations scientifiques

Le réaménagement vise à rendre plus fluide et intelligible un discours scientifique complexe, en adoptant plusieurs orientations complémentaires :

- Introduire des séquences de contextualisation historique et géographique pour une approche didactique et un discours renouvelé sur les différents foyers de création italiens
- Déployer un parcours chronologique plus lisible, jalonné d'incises thématiques
- Mettre en exergue les « chef d'œuvres » de la collection
- Développer des axes narratifs reliant les collections italiennes et avignonaises
- Créer des synergies entre le Palais des Papes et le Petit Palais et valoriser Avignon et la Provence en tant que carrefour culturel cosmopolite

B. Orientations muséographiques

Le projet vise à rétablir la place centrale du Petit Palais en tant que monument et premier objet de la collection, témoin d'un moment fort à la fois de l'histoire locale et de la grande histoire. Il est nécessaire de développer un propos patrimonial et architectural clair pour présenter le Petit Palais, son histoire, les livrées cardinalices et le contexte historique avignonnais du XIV^e siècle (présence des Papes, Comtat Venaissin).

La muséographie actuelle, très épurée et inspirée de la tradition italienne des années 1970, constitue une identité forte du musée et sera préservée tout en étant modernisée. Cette modernisation visera à répondre aux exigences contemporaines de conservation préventive, de sécurité et de modularité. Cette rénovation scénographique cherchera une continuité entre le mobilier d'origine et les apports contemporains, valorisant ainsi un aspect essentiel de l'identité du musée dans la médiation.

Le parcours muséographique reposant sur une visée didactique forte, la médiation sera repensée pour mieux atteindre l'objectif de rendre le parcours plus intelligible et accessible. Elle jouera aussi un rôle clé dans le développement des publics et la mise en avant de parcours alternatifs (monumental, design). La médiation écrite sera redéployée et diversifiée, avec plusieurs angles de lecture (iconographie, technique, fonction, histoire, style), élaborée en concertation avec l'équipe et les publics. Les contenus seront adaptés à la variété des publics (langues étrangères, langue française des signes, facile à lire et à comprendre, parcours jeune public). Des contenus de médiation numérique seront intégrés ponctuellement au sein du parcours, ainsi que des dispositifs compensatoires pour les publics à mobilité réduite ne pouvant accéder à la totalité du parcours.

C. Orientations culturelles

La stratégie de développement des publics du musée du Petit Palais sera constituée de deux axes complémentaires :

- Prioritairement le public local avignonnais, qui bénéficie insuffisamment de l'offre muséale municipale, de sa gratuité et de la richesse de sa programmation. Au sein de ce public, plusieurs cibles prioritaires seront identifiées, en adéquation avec la politique éducative, sociale et de santé de la municipalité ;
- Le public touristique, qui lui aussi méconnaît l'offre muséale exceptionnelle du musée du Petit Palais, afin qu'il contribue à l'élargissement du visitorat, à l'amélioration de la notoriété des établissements d'Avignon musées, et qu'il bénéficie d'une offre élargie de découverte à 360° du patrimoine avignonnais

Elle passera également par **une offre de médiation culturelle repensée et élargie**

Actuellement centrée sur le public périscolaire, l'offre de médiation sera élargie à de nouveaux publics, au travers d'une programmation d'activités repensée et diversifiée :

- Public scolaire
- Public individuel, prioritairement avignonnais et familial
- Public du champ du handicap
- Public sénior
- Public en situation d'insertion sociale et professionnelle
- Public du champ médico-social et du handicap

Une attention particulière sera portée à la mise en place de dispositifs participatifs.

Enfin, la programmation culturelle globale sera repensée dans une double dynamique visant à :

- Impulser des propositions répondant à l'actualité des musées
- Entrer en résonance avec la programmation locale et nationale

III. UN PARCOURS DE VISITE REPENSE

A. Un musée singulier dans la ville en complicité étroite avec le Palais des Papes

Le projet vise à renforcer la place du Petit Palais face au Palais des Papes, au cœur de l'ensemble classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cela passe par une meilleure signalisation urbaine du musée, un aménagement réfléchi de la place et une stratégie pour capter une partie des visiteurs du Palais des Papes. Un lien plus fort sera également créé entre les parcours du Palais des Papes et du Petit Palais.

Les travaux de rénovation porteront une attention particulière à la lisibilité et à la visibilité du monument et de son histoire.

L'accès au musée sera simplifié et entièrement adapté à tous les publics, avec une entrée principale par le parvis et une seconde par la cour flamande. Un soin particulier sera apporté à la fluidité des déplacements, afin que chacun puisse profiter pleinement des lieux.

B. La cour intérieure comme nouvelle agora du Musée du Petit Palais Louvre en Avignon

À travers ce chantier ambitieux, le renouveau du musée va transformer l'offre de visite pour proposer une expérience plus fluide, immersive et accessible à tous. Les travaux prévus donneront un nouveau souffle au parcours de découverte, avec des espaces réinventés mettant en valeur les œuvres au travers de différents niveaux de compréhension de la diversité et de l'intérêt historique, scientifique et culturel de la collection.

La cour intérieure deviendra une « petite agora du musée », un espace d'accueil convivial magnifiant l'architecture et l'identité patrimoniale de la livrée cardinalice, ainsi qu'un carrefour d'orientation des visiteurs.

Directement connecté à cette cour, un nouvel accueil avec boutique permettra de mieux recevoir les visiteurs et d'en attirer davantage. Le parcours et la scénographie seront entièrement repensés pour offrir une expérience plus engageante, où chaque œuvre trouvera sa juste place dans une présentation fidèle aux principes des créateurs et aux attentes nouvelles des différents publics.

La création d'une salle d'exposition temporaire d'environ 200 m² directement accessible permettra de :

- Renouveler la présentation des collections par des éclairages thématiques,
- Diversifier la programmation pour attirer et fidéliser les visiteurs,
- Garantir la conformité aux normes de conservation et de sécurité,
- Faciliter les prêts nationaux et internationaux,
- Offrir une autonomie d'accès avec une tarification différenciée.

Le scénario d'usage privilégié fait cette future salle un espace stratégique dédié prioritairement aux expositions temporaires ambitieuses du Petit Palais, organisées dans le cadre du partenariat avec le Louvre. Ces expositions d'envergure alterneront avec des expositions mettant en résonnance des collections du musée du Petit Palais avec celles de grands musées français et européens au travers de différentes thématiques.

Les espaces pédagogiques situés au rez-de-chaussée seront agrandis pour favoriser les échanges et l'apprentissage notamment en direction des jeunes publics auxquels la Ville est très attachée.

Enfin, la cour desservira également le restaurant, levier d'attractivité et de fidélisation essentiel, qui restera positionné dans le jardin italien.

C. Espaces de documentation et d'études pour les chercheurs

Le centre de documentation international sera repensé en un centre de documentation muséale spécialisé sur les collections du Petit Palais, à usage des chercheurs, étudiants, amateurs et équipes internes. Ce lieu pourrait aussi devenir un espace hybride d'animation culturelle (expositions documentaires, conférences), en lien avec la programmation scientifique.

Dans la deuxième moitié de l'année 2025, une étude approfondie sera menée en collaboration avec le Louvre et la DRAC. L'objectif est d'affiner chaque aspect du projet, de la mise en valeur du patrimoine à l'organisation des espaces, tout en veillant à son équilibre financier et à sa bonne intégration dans le calendrier prévu.

IV. LES PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION ARCHITECTURALE

Les travaux, sur les bases des études préalables liées à la mission de programmation et aux études patrimoniale et archéologique, s'articuleront autour de :

- Travaux de gros œuvre et mise aux normes :
- Restauration et consolidation de structures anciennes (murs, voutes, planchers), en vue de créer des accès PMR ;

- Réfection des enduits compatibles avec les matériaux historiques ;
- Mise aux normes électriques, incendie et accessibilité PMR ;
- Travaux d'intégration discrète des réseaux (électricité, chauffage, climatisation, sécurité ;
- Rénovation ou création d'issues de secours.

- Travaux d'aménagement du parcours de visite :

- Création et aménagement des espaces d'accueil-billetterie-salle d'exposition ;
- Réalisation de nouveaux cheminements visiteurs dans le respect du bâti ;
- Pose de signalétique respectueuse de l'architecture ;
- Installation d'éclairages muséographiques adaptés et non invasifs ;
- Intégration des dispositifs numériques ou interactifs (bornes, audioguides...) ;
- Mise en valeur de certaines parties du bâtiment (vues, ouvertures, éléments remarquables)

- Conservation et préservation des œuvres :

- Réalisation de vitrines ou présentoirs sur mesure, sécurisés et climatisés si besoin ;
- Mise en place d'un système de contrôle hygrométrique et thermique/ traitement contre les UV et humidité ;
- Prise en compte des opérations de transport, d'accrochage et d'installation des œuvres selon les normes muséales ;
- Travaux de mise en sûreté des œuvres (vidéosurveillance et alarme anti-intrusion à revoir selon parcours de visites)

- Accessibilité et services aux visiteurs :

- Création de sanitaires accessibles ;
- Installations d'ascenseurs ou de plateformes élévatrices ;
- Aménagements pour publics en situation de handicap (tactiles, audiodescription...) ;
- Création d'un espace pédagogique

Ces travaux nécessiteront la désignation d'une maîtrise d'œuvre spécifique, qui fera l'objet d'une procédure de concours.

A ce stade, le budget estimé des travaux s'élève à 15 millions d'euros HT.

Ces travaux nécessiteront des financements qui seront recherchés auprès de différents partenaires :

- Etat-DRAC (au titre des Monuments Historiques) ;
- Région (au titre du contrat de Plan Etat-Région, aide à la valorisation du patrimoine et soutien aux musées du territoire) ;
- Département (au titre des aides aux projets patrimoniaux et culturels) ;

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

- Agglomération (au titre du développement local).

En complément de recherches de financements partenariaux, le mécénat sera aussi une piste exploitée.

En termes de calendrier, après les études préalables mentionnées plus haut :

- désignation de la maîtrise d'œuvre par voie de concours d'architectes : automne 2025 / hiver 2026 ;
- réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre (intégrant la mission de consultation des entreprises) : printemps 2026 / hiver 2027 ;
- lancement des opérations de travaux : à compter du printemps 2027.

Enfin, au regard du périmètre des travaux envisagés, le musée devra être provisoirement fermé à compter du début de l'année 2027, après la célébration du 50^{ème} anniversaire du musée, pour une période d'environ deux années.

Il vous est donc proposé d'approuver ces grandes orientations scientifiques et culturelles destinées à mener un projet de modernisation ambitieux du Musée du Petit Palais dans le cadre de sa nouvelle et prestigieuse appellation Musée du Petit Palais - Louvre en Avignon, ainsi que le nécessaire programme de travaux et de réhabilitation architecturale et muséographique qu'il induit.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France,

Vu la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine,

Vu la convention-cadre de partenariat entre le Musée du Louvre et la Ville d'Avignon du 2 avril 2024.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les grandes orientations scientifiques et culturelles liées au projet du Musée du Petit Palais - Louvre en Avignon ;

- **APPROUVE** la préféabilité des travaux pour la réhabilitation du musée pour un montant total estimé de 15 millions d'euros HT ;

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

- **APPROUVE** le recours à une procédure de concours en vue de la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre ;
- **FIXE** le montant de la prime versée aux candidats non retenus à 82 000 euros HT soit 98 400 euros TTC par candidat ;
- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 21 compte 2158 ;
- **SOLLICITE** des participations financières auprès de nos partenaires institutionnels ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer tout document s'y rapportant.

ADOPTE

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/07/2025

ACTE PUBLIE LE 03/07/2025